



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Droits de douane

Question au Gouvernement n° 591

[Texte de la question](#)

DROITS DE DOUANE

Mme la présidente . La parole est à Mme Marie-Christine Dalloz.

Mme Marie-Christine Dalloz . Monsieur le ministre de l'économie, alors que les marchés européens traversent une crise sans précédent en raison des droits de douane imposés par l'administration Trump, de nombreux secteurs stratégiques subissent des répercussions dramatiques. La situation est catastrophique pour la filière viticole française, fleuron de notre patrimoine national.

Les exportations de vin français vers les États-Unis ont chuté de plus de 40 % en un an et les droits de douane supplémentaires de 20 % imposés par Washington devraient entraîner une perte colossale de plusieurs centaines de millions d'euros pour nos viticulteurs. Ces difficultés, exacerbées par l'inflation et les aléas climatiques, placent la filière viticole dans une situation inquiétante. Des milliers d'exploitations viticoles sont menacées.

Nous devons agir maintenant face à cette agression commerciale. La Commission européenne a évoqué des mesures visant à y répondre mais, à ce jour, aucune n'a été prise pour défendre notre filière viticole. Alors que les États-Unis continuent de défendre sans relâche leurs intérêts, l'Europe semble rester passive. Nous aspirons à une Europe forte, capable de défendre les intérêts et de protéger les filières stratégiques de l'ensemble de nos pays. Comment justifier le fait que, d'un côté, nous imposons des taxes sévères à nos exploitants agricoles, nos entreprises et nos artisans tandis que, de l'autre, nous demeurions incapables d'imposer aux États-Unis de payer leur juste part ?

Ça suffit ! Nous, députés du groupe Droite républicaine, autour de Laurent Wauquiez, exigeons une préférence économique européenne, pour protéger nos vigneron et garantir un avenir commercial solide à la filière viticole.

M. Thibault Bazin . Très bien !

Mme Marie-Christine Dalloz . L'agriculture française en général ne doit pas être l'angle mort de la riposte européenne. Il est essentiel que l'Union européenne prenne des mesures très rapidement. La France plaide-t-elle pour une réponse claire, ferme et coordonnée au sein de l'Union ? Quelles mesures concrètes le gouvernement prévoit-il pour protéger la filière viticole et, plus globalement, l'agriculture face à cette agression commerciale ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

M. Thibault Bazin . Excellent !

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle

et numérique.

M. Éric Lombard, *ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique* .
Permettez-moi d'abord de vous féliciter pour votre réélection. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR et sur quelques bancs des groupes EPR et Dem.*)

Je veux ensuite vous assurer que, naturellement, nous défendons la filière viticole et les filières agricoles en général. Nous défendons d'ailleurs l'ensemble des filières économiques, qui sont toutes attaquées par les décisions qu'a prises la semaine dernière le président Trump. En effet, la totalité des exportations de l'Union européenne vers les États-Unis sont touchées par des droits de douane de 20 %, sans aucune distinction.

Notre réponse sera à la fois graduée et extrêmement vigoureuse.

M. Alexandre Dufosset . On l'a vu !

M. Éric Lombard, *ministre* . Avant d'en parler, je veux rappeler notre objectif : revenir à un libre marché et à des droits de douane aussi proches que possible de 0 %, au bénéfice de l'ensemble de nos filières, comme c'était le cas avant le déclenchement de ces opérations.

Néanmoins, puisqu'il faut bien prendre acte de l'action engagée par le président Trump, il a été décidé ce matin de prendre une première mesure de réaction qui vise des importations américaines à hauteur de 22 milliards d'euros. Elle sera appliquée à partir du 15 avril.

La Commission européenne travaille à un deuxième paquet de mesures qui non seulement touchera des importations américaines mais impliquera également l'usage d'autres moyens de réponse à notre disposition. L'idée est pour nous, grâce à ces mesures très fortes, très puissantes, de négocier d'égal à égal avec les États-Unis afin d'obtenir l'abaissement des droits de douane des deux côtés et de protéger ainsi toutes nos filières économiques.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Christine Dalloz](#)

Circonscription : Jura (2^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 591

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 avril 2025